

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2020 à 18H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 octobre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 5 novembre 2020 à 18h00, Salle Armstrong – Espace – Place Saint Exupéry - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Christiane SAMSON à Catherine MAZELLIER
Thomas BARNERIAS à Tony BERNARD
Daniel BERTHUCAT à Stéphane RODIER
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Catherine PAPUT à Hélène BOUDON
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE
Régine BEAL à Francis ROUX

Conseillers absents excusés : Jean-Michel LAVEST, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Pierre CONTIE, Éric BOUCOURT, Didier CORNET.

Conseillers suppléants ayant voix délibérante : Thierry LAMBINET, Christophe DOS SANTOS, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

**ACQUISITION DE LA PARCELLE YB 255 A THIERS
PORTAGE FONCIER PAR L'EPF SMAF AUVERGNE**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Conseillers en exercice :

56

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

52

Conformément au projet de réaliser l'acquisition d'un terrain cadastré section YB 255 situé en continuité de la zone d'activités de Felet à THIERS et classé en zone d'urbanisation future à vocation économique, il est proposé d'autoriser l'EPF Smaf Auvergne à acquérir à l'amiable la parcelle cadastrée YB 255.

Une convention de portage qui fixe les conditions particulières de l'opération doit être conclue entre l'intercommunalité et l'EPF Smaf Auvergne après approbation de cette acquisition par le Conseil d'Administration de l'Etablissement.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Confie** pour ce projet un portage à l'EPF Smaf Auvergne qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la Communauté de communes ou à toute personne publique désignée par elle ;
- **Autorise** le Président à signer la convention de portage correspondante et tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 43	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions : 1 – Tahar BOUANANE			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

